

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE DANSE**

**CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES BOURSES
PIERRE-LAPOINTE**

OBJECTIFS

Maintenant, la bourse Pierre Lapointe est destinée aux étudiants des deux programmes d'études de cycles supérieures en danse de l'UQAM : la maîtrise et le DESS (diplômes d'études supérieures spécialisées en danse). Elle vise à souligner l'excellence et l'implication d'un étudiant.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être inscrit(e) à temps complet à l'UQAM dans un programme de cycle supérieur en danse ;
- Posséder un excellent dossier universitaire ;
- Démontrer un engagement dans le milieu de la danse.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Un relevé de notes couvrant toute les études universitaires (photocopies acceptées) ;
- Un curriculum vitae à jour ;
- Une lettre d'intention démontrant les réalisations à ce jour dans le domaine de la danse.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les dossiers de candidatures seront sélectionnés de la façon suivante :

- L'excellence du dossier académique ;
- La qualité de présentation du dossier.

VALEUR DE LA BOURSE

Le montant de la bourse est à déterminer et peut être partagé entre plusieurs étudiants.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le lundi 15 juin 2020 avant 17h